

Monsieur le Maire-Adjoint

Lors des derniers comités de quartier, vous avez annoncé un passage progressif en zone 30 dans le quartier Nansouty- Saint-Genès.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'urgence à intégrer la rue Mazarin sous ce régime. Cette rue une des seules à double sens du quartier Saint-Genès est aussi l'une des plus étroites, tant au point de vue de la chaussée que des trottoirs. Elle est très empruntée aux heures de pointe, y compris par les vélos et souvent avec de jeunes enfants alors que deux voitures peuvent difficilement s'y croiser, ou ne le peuvent pas par endroits. De plus, la visibilité extrêmement mauvaise à chacun des croisements avec les rues Clément et Pavillon, est source de nombreux accrochages.

Elle sert également de déversoir dès que les grands axes adjacents ou proches sont embouteillés ou qu'il y a des travaux à proximité, et de voie de desserte pour rejoindre les rues Cadroin vers la gare et Baysseance vers St-Genès.

Ainsi que vous l'avez souligné pour d'autres carrefours, le feu au croisement avec la rue Cadroin, visible de loin, incite, aux heures plus calmes, un certain nombre de conducteurs venant de Costedoat à accélérer pour passer au vert. De même des automobilistes venant de Cadroin accroissent leur vitesse pour franchir le feu situé à l'intersection avec la rue Villedieu. Nous notons à ce propos que cette rue vient de passer en zone 30, alors qu'elle jouxte la rue Mazarin.

Les trottoirs de la rue Mazarin sont dans un état catastrophique, rapiécés, inégaux, pleins d'ornières. Tout comme ceux des rues Succursale, Pavillon, Clément, ils sont très pollués par des crottes de chiens, qui s'accumulent visiblement selon des passages réguliers. Sur la partie proche de Costedoat, les trottoirs sont également encombrés par des poubelles rarement rentrées dont les propriétaires ne sont, semble-t-il, jamais verbalisés, et souvent par des motos, obligeant les piétons à emprunter la chaussée.

Pour ces différentes raisons, et avant que ne survienne un accident grave, nous vous demandons d'inscrire en priorité cette rue dans le programme d'aménagement en zone 30 prévu en 2018.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire-adjoint, nos salutations distinguées.